

## *Conférence des ministres de l'Éducation des États de l'Afrique francophone*

**L**E CANADA a, cette année encore, participé aux sessions de la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française d'Afrique et de Madagascar dont il est membre depuis quelques années.

En janvier dernier, une délégation dirigée par le ministre de l'Éducation du Québec, M. Guy Saint-Pierre, s'est rendue à Bangui en République centrafricaine pour prendre part aux travaux de ce qui constitue le « volet » africain de cette conférence. En effet, les réunions se déroulent d'abord en Afrique au début de l'année pour se continuer à Paris au printemps suivant. Lors de cette session de janvier, les représentants canadiens participèrent aux différents travaux des commissions qui abordèrent l'étude des questions posées par l'introduction de la technologie comme discipline d'enseignement général au primaire et au secondaire ainsi que des problèmes de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

La seconde session de la conférence accueillit également à Paris, en mai dernier, une délégation canadienne dirigée de nouveau par M. Saint-Pierre. La conférence fut aussi consacrée à l'étude des problèmes relatifs à l'introduction de la technologie dans les enseignements primaire et secondaire en Afrique et à Madagascar. On y aborda l'étude des rapports de l'économie et de l'éducation.

Par sa participation à ces conférences, le Canada souligne l'importance qu'il accorde aux possibilités d'échanges que procurent ces réunions internationales. Principalement orientées vers l'Afrique francophone, ces réunions permettent au Canada, outre son apport concret aux travaux eux-mêmes, d'établir des contacts permettant une meilleure élaboration de ses programmes de coopération technique avec l'ensemble des pays africains francophones. En effet, grâce aux programmes de l'Agence canadienne de développement international, près de cinq cents professeurs francophones surtout du Québec sont en mission dans différents pays d'Afrique. Ces assises facilitent une meilleure compréhension des vœux et des besoins de ces pays.

Les délégations canadiennes comptent généralement des représentants du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ainsi que des conseillers de l'administration centrale.

Tel qu'il fut décidé à la Conférence de Bangui en janvier 1971, la session africaine de la conférence deviendra biennale après la réunion de Tananarive au début de 1972 alors que le « volet » parisien demeurera annuel.